

Un site champêtre aménagé

Fier et ému, Christian Rivault, le président de l'Association rurale bernégouëenne de réflexion sur l'environnement (Arbre), pouvait l'être lors de l'inauguration du site champêtre du Clan de Saint-Martin. C'est en effet un projet démarré il y a une trentaine d'années qui est enfin arrivé à son terme.

L'association, après s'être investie dans le projet d'aménagement du Chemin-Vert entre Bernegoue et Prahecq, avait envisagé de réhabiliter le site de cet ancien lavoir situé route de Brûlain et devenu un roncier. Il aura fallu bien des actions pour faire aboutir ce projet, avec l'implication des bénévoles de l'association, mais aussi d'artisans locaux, de la conseillère générale, de lycéens, et de la municipalité de Saint-Martin-de-Bernegoue.

Déjà connu des randonneurs et cyclos

Le lavoir a été dégagé, remaçonné, le site entièrement nettoyé, des plantations réalisées sur une parcelle voisine, une table et des bancs installés, des poubelles posées, et, tout ré-

cemment, des toilettes sèches édifiées. Le puits limitrophe alimente toujours le lavoir et la mare qui le prolonge et le site champêtre est déjà connu des randonneurs et cyclotouristes, qui se détournent volontiers pour une halte bienvenue, voire pour pique-niquer.

Si le président de l'Arbre était fier et ému, c'était aussi parce qu'après avoir surmonté des problèmes de santé, il a su apprécier à sa juste valeur ce mo-

ment d'inauguration sous un soleil radieux, à l'ombre des frondaisons. Mais son émotion avait une autre cause. La veille de l'inauguration du site, la table-banc en bois avait été sectionnée et emportée... Lors d'une prochaine réunion, le maire a indiqué que le conseil municipal interviendra pour assurer, autant que faire se peut, la maintenance de ce site, longuement aménagé et déjà vandalisé.



L'Arbre, avec son président, et la commune, avec le maire, ont conjugué leurs moyens pour réhabiliter le site du Clan de Saint-Martin (à l'arrière-plan).